

Louis MICHON (1828-1881)

archiviste de Saône-et-Loire de 1866 à 1881

par Raymond OURSEL

Par arrêté du 22 juillet 1866, précipitamment pris, fut nommé à la succession de Ragut Louis Michon, né à Charolles le 9 avril 1828, et qui, comme lui, se prévalait du titre de "professeur de l'Université" mais ne possédait pas le diplôme d'archiviste-paléographe ; la gestion de la Bibliothèque de Mâcon lui fut également confiée en 1870. Dès 1864, il avait été admis à l'unanimité à l'Académie de Mâcon, et consacra son discours de réception, prononcé le 29 décembre, à un aperçu des "documents originaux et des ouvrages, imprimés ou manuscrits, qui ont trait à l'histoire de cette ville" ; il y proclamait qu'à côté des "riches" et "précieuses" archives communales, "celles de la Préfecture renferment des ressources inépuisables"; auxquelles le "dépôt immense des archives du greffe, entassées pêle-mêle dans les greniers du tribunal", ajoutait "des documents d'une valeur inappréciable". Deux ans plus tard, il fut nommé bibliothécaire-archiviste de l'Académie, dont il convient de reconnaître qu'il n'encombra pas les volumes d'Annales ; il démissionna d'ailleurs de cette charge dès 1868, et son nom disparaît depuis lors totalement des tables des matières. Pas plus que Ragut, il n'eut droit à la publication d'une notice nécrologique, bien qu'il fût mort à Mâcon même le 1^{er} août 1881 ; il avait d'ailleurs, avec une grande modestie, devancé cette absence en répondant à une enquête commandée par le Ministre de l'Intérieur, le 24 juillet 1875, que, s'il s'honorait d'une "médaille de 500 F décernée par l'Académie de Mâcon", il n'appartenait à aucune société savante et ne s'était signalé par aucune publication. Le préfet de Saône-et-Loire lui rendit cependant, lors de son décès, l'hommage qu'il "était un fonctionnaire d'élite et très laborieux, un savant distingué et un républicain dévoué".

L'activité professionnelle de L. Michon ne fut pas négligeable. C'est lui, en particulier, qui ouvrit la série des Inventaires imprimés, qui s'est, à sa suite, considérablement augmentée. Il signa entièrement ceux des séries D et E, publié en 1877, et A et B, sorti des presses l'année suivante. Il poursuivit dans la série C les travaux d'inventaire amorcés par son prédécesseur, et ne négligea ni les séries ecclésiastiques, pour lesquelles il inventoria 425 articles de la série G, et 377 de la série H, ni même les archives communales, puisqu'à son titre d'archiviste municipal de Mâcon, il publia en 1878 l'inventaire sommaire des riches archives de cette ville : ouvrages imparfaits sans doute, mais rédigés selon les normes encore incomplètes et hâtives de l'époque ; ils rendent encore des services.

Dès le 30 avril 1867 cependant, une circulaire du ministre de l'Instruction publique recommandait aux préfets de veiller à ce que, conformément au décret du 4 février 1850, les nominations d'archivistes départementaux, qui leur incombaient alors, fussent "de préférence" réservées aux candidats titulaires du diplôme d'archiviste-paléographe. Après la mort subite de L. Michon, âgé de 53 ans, ce fut, en conséquence, un ancien élève diplômé de l'école des Chartes, Armand Bénét, qui fut nommé par arrêté préfectoral en date du 3 septembre 1881.